



Juin 2009

Feuille de liaison de la Ligue Spéléologique de Bourgogne

Comité de rédaction : Ligue Spéléologique de Bourgogne – Bruno Bouchard – 20 rue des Etangs – 89113 Charbuy

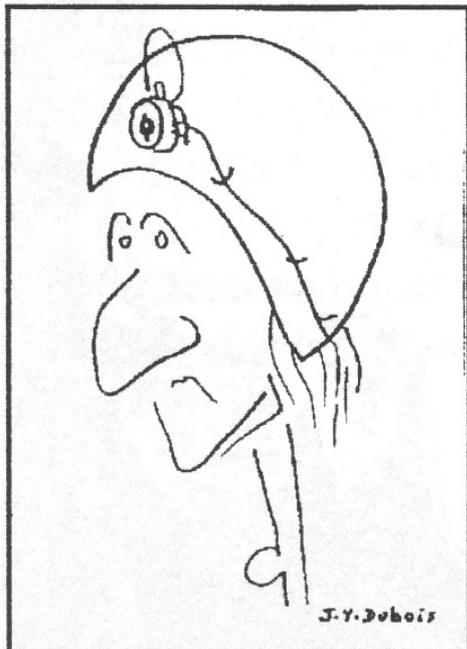
SOMMAIRE

Décès de Claude Chabert	2
Formation régionale Spéléo-Secours – 15 février 2009	3
Stages Formation/Perfectionnement dans les Pyrénées – 22 au 28 février 2009.....	7
Stages cursus Moniteur – Février et avril 2009.....	8
Module 0 : Préparation aux tests techniques moniteur et équipement en classe 4.....	8
Module 2 : Equipier scientifique.....	8
CNDS et subventions 2008 / 2009.....	9
Réunion d'information CNDS 2009 – 13 février 2009	9
Réunion Sports au féminin – 7 mars 2009	10
Réunion CROS – 14 mai 2009	11
Réunion Commission « sports terrestres » – 23 juin 2009.....	11
Comité Directeur de la Ligue Spéléologique de Bourgogne.....	14
Assemblée Générale de la Ligue du 14 février 2009.....	17

Comité Directeur

Bondoux Jean-Jacques (71)	Le Bihan Bernard (21)	Commission des aînées
Bouchard Bruno (89) Président	Nykiel Chantal (71) Secrétaire	
Buttet Aurélien (71) Trésorier	Polawski Florence (89)	
<i>Poste à pourvoir</i> Président-adjoint	Rouvidant Robert (58)	Commission environnement
<i>Poste à pourvoir</i> Commission plongée	Valade Patricia (58)	
Claerbout Simon (21) Correspondant secours		
Guillon Alain (89) Trésorier-adjoint	<u>Autres responsables</u>	
Guillot Ludovic (71)	Génairon Jérôme (89)	Commission formation
Koscioleck Pascal (89) Secrétaire-adjoint	Simonnot Guy (71)	Commission publication

Décès de Claude Chabert



Claude Chabert

Claude Chabert nous a quitté le lundi 4 mai 2009. Atteint de la terrible maladie d'Azeihmer depuis quelques années, tous ceux qui le côtoyaient étaient désespérés de le voir ainsi, petit à petit, s'éloigner de notre monde, notre société, ses amis.

C'était un grand bonhomme.

La première fois que j'ai entendu parler de Claude Chabert, ce fut à Chablis en 1975. Il travaillait alors à la réalisation de **Grottes et Gouffres de l'Yonne**, avec Georges Maingonat, avec qui il partageait l'écriture de cet inventaire et l'exploration systématique de toutes les cavités du département. Mais sa grande spécialité restait la bibliographie. C'est également à Chablis, chez Georges Maingonat que je l'ai vu pour la première fois...

Quelques années plus tard, en 1983, je le rencontrai à plusieurs reprises dans son domicile parisien. Le Spéléo-Club de Chablis travaillait sur un complément à l'inventaire des grottes de l'Yonne, **Crots de l'Yonne**, et Claude prenait en charge la partie liée à la riche bibliographie sur les grottes de l'Yonne, développée dans l'ouvrage précédent. Je me souviens, un soir, être sorti de ce petit appartement, encombré de livres et revues spéléo, alors que nous avions passés la soirée à parler de spéléologie icaunaise et à épilucher quelques publications. Après avoir discuté sur le palier, et alors que je descendais les escaliers, un autre personnage l'attendait un étage plus bas : il s'agissait de Michel Siffre qui logeait alors dans le même immeuble.

Mais Claude Chabert ne s'est pas arrêté au département de l'Yonne. Entre 1979 et 1982, en compagnie d'Alain Couturaud, il travaille sur l'inventaire spéléologique départemental de la Nièvre : **La Nièvre des Grottes et des Rivières Souterraines**.

Il entretenait également des contacts avec des spéléologues Côte d'Orien, notamment pour tout ce qui avait trait à l'étude de la bibliographie des cavités bourguignonnes.

Toujours dans l'Yonne, on le retrouve en 2003, du 29 mai au 1^{er} juin, à Arcy-sur-Cure et Saint-Moré, lors de l'organisation d'une assemblée générale de l'ANAR (Association Nationales des Anciens Responsables de la FFS), organisée avec l'aide de son ami Jean-Claude Liger. Durant ces trois jours, au pied des grottes, se retrouvent Paul Courbon, Jean-Claude Frachon, Claude Chabert... et bien d'autres encore. Pour l'anecdote, l'ANAR s'est réuni dans les locaux de Loisi-Yonne, exactement là où l'assemblée Générale de la Ligue Spéléologique de Bourgogne s'est déroulée, ce 14 février 2009.

Membre du Spéléo-Club de Paris, dont il a été président de 1975 à 1980, Claude Chabert était bel et bien un spéléologue bourguignon, un de ceux qui ont contribué à une meilleure connaissance de notre monde souterrain.

Bien sûr, sa notoriété dépasse largement notre région, comme le prouve les amis et les témoignages de sympathie venus de nombreux pays lors de ses obsèques. Il laisse de nombreux écrits, que ce soit dans le bulletin du Spéléo-Club de Paris (**Grottes et Gouffres**), l'« Atlas des grandes cavités mondiales », co-écrit avec Paul Courbon, ou, plus récemment, « Atlas du Janelão », ultime témoignage de sa passion dernière pour le karst brésilien.

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue cette année à Melle, la Fédération a tenu à lui rendre hommage. Prévu depuis plusieurs semaines et ce bien avant l'annonce de son décès, il a été nommé membre d'honneur de la Fédération Française de Spéléologie.

Son pied à terre dans l'Yonne, c'est Nicole Boullier, « Nickie », qui le lui a offert. Elle fut sa compagne durant toutes ses années. Qu'elle soit assurée, ainsi que toute la famille de Claude, de notre soutien dans cette terrible épreuve.

Bruno Bouchard

Formation régionale Spéléo-Secours– 15 février 2009

- Arcy-sur-Cure (Yonne) -

PREPARATION :

Une nouvelle fois, cet exercice a été décidé et préparé par l'équipe régionale des CTDS et présidents de CDS qui affichent ainsi leur volonté de voir travailler ensemble les sauveteurs spéléo des 4 départements. La décision a été prise lors de la réunion régionale des CTDS le 15 mars 2008 à Cruzille. Initialement prévu en automne, des problèmes de disponibilité des sauveteurs nous ont contraints à reporter l'exercice au 15 février 2009, le lendemain de l'AG de Ligue. Les thèmes et contenus ont été choisis pour répondre aux besoins exprimés par le plus grand nombre. Il a été choisi de mettre en situation d'intervention les équipiers ASV du 71 et 89 afin que ceux-ci conservent leurs compétences par une pratique régulière.

THEMES :

- Mise en œuvre de deux équipes ASV.
- Evacuation en cavité horizontale comprenant différents modes de progression dont une tyrolienne en deux sections.

LIEU :

La cavité retenue est une grotte située sur la commune de Arcy-sur Cure au Sud du département de l'Yonne. Cette cavité horizontale est un recouplement de méandre de la rivière de la Cure. Elle présente l'avantage d'être horizontale et variée (petite rivière, ressauts, galeries basses et salles). Les ateliers auront lieu dans les parties larges pour permettre une meilleure visibilité.

La cavité est située sur une propriété privée, et l'accès en a été interdit pendant de très nombreuses années. Les récentes négociations avec le nouveau propriétaire ont permis d'obtenir une autorisation exceptionnelle d'accès.

PARTICIPANTS :

Les quatre départements bourguignons ont été invités pour cet exercice, chaque CTDS devant motiver ses troupes.

Côte d'Or : BRASSAUD François, MAITREJEAN Ophélie (CAF), LEFEBVRE Didier (CTDSA), SANCHEZ Henri, SANCHEZ José (Chantalistes), BONNIN Vincent, CLAERBOUT Mathieu, CLAERBOUT Simon (CTDS) (Rhinolphes), THOILLIEZ Christian, THOILLIEZ Dominique (SCD).

Nièvre : PETTINATO Tony (Nivernibou), ROUVIDANT Robert, VALADE Patricia (GRESN).

Saône et Loire : ACCARY Didier (CTDSA), BONDOUX Jean-Jacques, BUCHET Philippe, CHALAND Baptiste, DUMONTET Roland, GUILBAUT Thomas, GUILLOT Ludovic (CTDS), MENDES Anne-Laure, MOREAU Guy (Camille), NYKIEL Chantal, VALLA Dominique (Argilons), SIMONNOT Guy (Musaraigne).

Yonne : APFFEL Eric, BITTAR Nicolas, BOUCHARD Bruno (CTDSA), DELALLEAU Ulysse, GUILLON Alain (CTDS), HUGOT Didier, KOSCIOLEK Pascal, OFFREDO Loïc, PERRAULT Pierre, POLAWSKI Florence, RANNINGER Nicolas (SCC).

Outre les fédérés, nous avons eu le plaisir d'aller sous terre avec deux autres personnes. Il s'agit de Alexandre SANZ, directeur départemental de la Protection Civile de l'Yonne et de Jean-Claude LIGER, spéléo et président du groupe CORA, association qui travaille depuis de nombreuses années sur les grottes d'Arcy.

DEROULEMENT :

Préparation (Samedi 14 février 2009) :

Après le dîner pris au gîte de Lac Sauvín où s'était tenue l'AG de la Ligue, les CTDS et le président du CDS 58 se sont réunis pour définir le scénario du lendemain et la composition des équipes ASV. La majeure partie des participants a été hébergée dans ce gîte où nous avons été accueillis de manière fort sympathique par M. Bouttin.

Mise en route (Dimanche 15 février 2009) :

Lever 7h 30. Petit déjeuner au gîte. Arrivée sur le site à 8h30. Il fait froid : la température est descendue autour de moins 8 degrés cette nuit.

Les véhicules sont garés sur le parking de la grotte touristique. L'extrémité de celui-ci est réservée pour l'organisation. Installation de la tente PC du 89. Pour le point « matériel », une table et une bâche au sol suffiront, le temps étant sec. Les CTDS définissent les missions et constituent les équipes. Tous les présents remplissent leur fiche sauveteur et s'équipent pour remplir la mission qui leur est confiée.

9h25 : Bruno accompagne la victime (Patricia) et son coéquipier (Robert) ainsi que Jean-Claude Liger jusqu'au lieu de l'accident. Il balise les passages pour éviter aux équipes de s'égarer dans la cavité.

9h30 : Alain donne le scénario et précise les consignes liées au site.

Le scénario :

« la victime est une femme, elle a fait une chute. Elle répond aux questions, peut bouger les bras mais pas une jambe. Elle respire correctement, a un pouls et ne semble pas présenter de lésion évidente. On n'en sait pas plus, aussi la

suspicion de lésion vertébrale n'est pas à écarter. Elle est accompagnée d'un co-équipier. La personne qui est sortie donner l'alerte est actuellement introuvable. »

Une topo est affichée. De plus le choix a été fait de ne pas prendre en compte la recherche qui a déjà fait l'objet de l'exercice régional de l'an dernier. On suppose que la localisation est précise, et on a déjà fait baliser le chemin.

Par ailleurs, les CTDS ont prévu un scénario caché : « le coéquipier de la victime, lors de son évacuation par les 2 membres de l'équipe ASV ramenant le premier bilan en surface, glisse et se casse le tibia. » Ceci permettant l'intervention de la seconde équipe ASV.

Les consignes liées au site :

L'autorisation du propriétaire nous a été donnée aimablement. Cependant, pour respecter celui-ci, ainsi que le biotope, il est demandé de ne pas franchir les rubans qui ont été posés à l'entrée du porche qui domine la cavité (présence de chiroptères hibernant au fond de celui-ci) et à l'entrée Est de la cavité (zone de travail de l'association CORA).

Les équipes :

Deux équipes ASV (4 et 5 personnes) ; une équipe tyrolienne (5 personnes) ; deux équipes téléphone (filaire extérieur et TPS Nicola : 6 personnes) ; une équipe évacuation (6 personnes) ; une équipe photo (2 personnes) ; Une mission d'observation, de conseil et d'accompagnement du DDPC 89 (2 personnes) ; une mission extérieure (balisage : 1 personne). Au PC trois secrétaires (dont deux en « apprentissage ») et un ou deux CT (roulement), ainsi qu'un gestionnaire du matériel.

Les équipes remplissent leurs missions et en particulier, les 2 équipes ASV conditionnent leur victime et effectuent leurs bilans, les équipes téléphones installent un filaire PC-entrée et un TPS Nicolas entrée-fond, l'équipe tyrolienne installe deux tyroliennes consécutives.

A 14h00, il est décidé que seule une des deux victimes serait évacuée, faute de bras pour porter une seconde civière.

A 14h30 la civière démarre avec la seconde victime (Robert). Elle franchit les passages bas, les deux tyroliennes consécutives, une étroiture et redescend vers la rivière qu'elle suivra vers l'amont, acheminée par l'équipe d'évacuation renforcée de quelques équipiers.

A 15h40, elle est dehors. L'évacuation aura duré 1h 10 minutes.

A 16h30, la dernière équipe est sortie et nous procédons sans tarder à un premier bilan collectif car les équipiers de Saône-et-Loire ont du chemin avant d'arriver chez eux.

Chiffres clés :

- 9 clubs sur les 16 de Bourgogne étaient représentés par 36 sauveteurs SSF sur 227 fédérés (listing FFS 31/12/2008), soit un taux de participation de 16 %.
- 11 fiches de missions.
- 9 équipes engagées sous terre et 2 équipes extérieures.
- 5h45min pour sortir la « victime » à partir du départ de la 1^{ère} équipe.
- La 1^{ère} équipe entre sous terre à 10h et le dernier équipier sort à 16 h 35, soit une durée de 6h 35 min sous terre.
- Total du TPST cumulé par les 31 sauveteurs : 134 h. (2 sauveteurs ont passé plus de 5 h sous terre).
- Total du temps sur site cumulé par les 36 sauveteurs bénévoles : 293,5 h.

Autres : Présence de M. De La Varenne, propriétaire du site, et d'un journaliste de l'Yonne Républicaine.

PREMIER RETOUR D'EXPERIENCE SUR LE TERRAIN, PAR EQUIPE :

- Equipe 0 : balisage dans la cavité et accompagnement de la 1^{ère} victime. La victime se plaint du froid pendant l'attente et du mal au dos (réel, hors scénario). Le Ferno Ked est affreux (inconfort). Le montage du point chaud est jugé long. l'absence de matelas pneumatique est regrettée.
- Equipe 1 : balisage extérieur, protection des zones interdites (faune en hibernation). Malgré le balisage et les consignes répétées, on regrette qu'une personne ait tenté d'entrer dans le porche. Il est rappelé que le respect des consignes est une nécessité pour garantir notre crédibilité et respecter le propriétaire.
- Equipe 2 : équipement de deux brins de tyrolienne et gestion de cet atelier. Le chef d'équipe reconnaît avoir sous estimé la difficulté de cet atelier. 18 spits, 9 répartiteurs de charge, 280 m de corde. On était quand même un peu juste en matériel malgré les 12 kit-bags. L'équipe, initialement prévue à 8 avait du être réduite à 5 à cause du manque d'effectif. La plupart étaient en apprentissage. Un équipier prévu en mission photo est venu renforcer l'équipe. La traction de la seconde tyrolienne a été renforcée par les porteurs. Un travail effectué dans la bonne humeur, mais un léger regret de n'avoir pas eu le temps d'aller voir les autres ateliers. Une nette volonté de poursuivre la formation est exprimée. Le passage de la civière s'est déroulé sans accroc.
- Equipe 3 : ASV 1^{ère} victime. L'équipe de 5 personnes, volontairement constituée mixte (71 et 89) par les CTDS est jugée déséquilibrée : elle serait mieux à 4 qu'à 5 équipiers. L'absence d'aspérités en paroi a contraint à utiliser pour le 1^{ère} fois les arceaux. la hauteur sous plafond étant faible, il a été difficile d'aménager 4 places autour de la blessée. Deux déplacements ont été nécessaires : l'un pour la pose du Ferno Ked, le second pour le portage vers le point chaud. Devant l'inconfort exprimé par la victime, il a été décidé ensuite d'ôter le Ferno Ked. L'ensemble des manœuvres a été plus long que prévu. L'équipe aurait souhaité que le PC lui demande son avis avant de décider que la victime ressorte par ses propres moyens. Le matériel propre est resté propre. La remise en kit a été difficile à cause du duvet. L'équipe souligne l'importance que les spéléos soient formés à l'auto-secours et qu'ils emportent un moyen de chauffage. Il faut faire attention à ce que l'on

dit à proximité d'une victime. Ainsi, la présence du téléphone placé à quelques mètres du point chaud dans un souci de faciliter la communication avec le PC n'est pas une bonne idée : le message concernant le vrai « sur-accident » de la seconde victime a eu un effet négatif sur la première, qui est sa compagne. L'équipe n'a pas brêlé la victime sur la civière, celle-ci étant déjà très sale. De plus cette manœuvre avait déjà été maintes fois répétée.

- Equipe 4 : ASV 2^{ème} victime. L'équipe, envoyée un peu tôt, est intervenue avant le « sur-accident » prévu puisque la seconde victime potentielle s'est réellement fait mal lors d'un déplacement. Le point chaud a été difficile à installer sur une banquette argileuse. L'équipe a d'abord posé une attelle avant que la victime ne rejoigne par lui-même le point chaud. Se déshabiller dans le point chaud n'a pas été facile.
- Le point de vue du médecin (membre de l'équipe 3) : On ne peut pas réellement examiner une personne sous terre. Le rôle du médecin, c'est de la vigilance.
- Equipe 5 : téléphone. Le poste avancé (TPS) était trop loin de la tyrolienne pour donner des nouvelles au PC. Il était trop proche de la 1^{ère} victime (cf. ci-dessus, équipe 3). Ca ne passait pas directement entre PC et fond. Il fallait utiliser le relais de l'entrée. Depuis la tyrolienne, le TPS avait une très bonne communication avec les postes en surface. ½ h à ¾ d'heure avant la fin de l'entraînement, il n'y avait plus de contact TPS entre PC et entrée. Il serait intéressant de contacter l'ADRASEC 89. Ce sera à voir avec le DDPC.
- Equipe 6 et 9 : Photo et mise en place TPS. L'un des équipiers a prêté main forte à l'équipe 2 (tyrolienne).
- Equipe 7 : téléphone filaire en extérieur (PC-entrée). Prévoir un enrouleur pour le câble.
- Equipe 8 : Accompagnement du DDPC, acheminement d'une civière, observation et conseil. Les équipes se sont montées à la hauteur des missions qui leur ont été confiées. Il n'a pas été nécessaire de leur prodiguer des conseils. L'équipe s'est intégrée à l'équipe de portage pour l'évacuation de la victime.
- Le point de vue de Alexandre SANZ, Directeur Départemental de la Protection Civile (membre de l'équipe 8) : « Merci. Je suis impressionné par la qualité du travail de chacun. Cela ressort à travers la solidarité et l'acharnement à réussir. Les points chauds étaient magnifiques et de qualité. De nombreux détails « font la différence » : le matériel amélioré, adapté, transformé pour être utilisé sous terre. Le mieux serait de mettre une équipe SSF dans chaque cavité. » Il propose un exercice de Préfecture dans les mois qui viennent, quand nous serons prêts.
- Equipe 10 : Evacuation. Initialement constituée de 6 personnes, elle s'est vue renforcée par l'équipe 8. Elle a bien fonctionné et a vu de nombreuses techniques adaptées aux passages de la cavité : étroitures, ressauts, tyroliennes, portage debout, glissement sur les genoux, et même sur le dos. 6 porteurs, c'est insuffisant. Merci à tous ceux qui se sont joints à l'équipe. Le cheminement de la civière a duré 1h et 10min.
- PC : Le PC a accueilli 2 nouveaux gestionnaires en formation. Il faisait vraiment froid dehors en cette saison. Le fait que la seconde victime soit devenue une vraie victime et que les effectifs étaient trop faibles pour acheminer les 2 civières sans prolonger l'exercice au-delà de l'horaire fixé a amené le PC à décider de changer le scénario. Le PC souligne des difficultés de communication. Pour prendre des décisions, le PC demande des informations précises. Or les réponses ne sont pas toujours très claires. Ainsi, après l'information sur le vrai accident de la seconde victime, le PC ne savait que faire. Le PC souligne aussi l'impact de cette information sur le propriétaire. Il faut être très prudent sur la communication des informations vers les tiers. Il est important que les chefs d'équipe soient à la fois dans l'action et sachent rendre compte régulièrement au PC. J-C LIGER suggère qu'un équipier transmission soit chargé de faire des navettes.
- Le point de vue de la victime : C'est sympa de se faire porter par les autres. La spéléo sans effort. On regarde la cavité autrement, en particuliers les plafonds. Deux loupés seulement : à la tyrolienne, une poulie est venue heurter le visage de la victime ; dans l'étroiture, la civière s'est plantée dans l'argile. Pour éviter le 1^{er} inconvénient, il faudrait préférer un casque à visière plutôt qu'un casque et une paire de lunettes. Par ailleurs, le rebord à l'arrière du casque est gênant pour la nuque. Les équipiers doivent parler à la victime. Chaque équipier devrait passer au moins une fois dans la civière. La civière n'était pas assez rigide longitudinalement. Il aurait peut-être fallu serrer plus la sangle près des pieds pour mieux lui donner une forme de gouttière.

CONCLUSION :

On a rarement l'occasion de faire un exercice dans une grotte qu'on ne connaît pas. Ceci a induit une certaine émulation pour vaincre des difficultés inattendues, mais a généré des difficultés dans la réalisation des objectifs initiaux. Ainsi, il n'a pas été possible que chacun visite les autres ateliers, et cela devra être un objectif prioritaire lors de la prochaine formation. Malgré cela, chacun est satisfait de l'exercice réalisé avec rigueur. Nombreux sont ceux qui ont beaucoup appris, et c'était l'un des objectifs, atteint celui-ci. Tous sont heureux de la bonne ambiance et la convivialité qui ont présidé à ces deux journées et sont demandeurs pour une nouvelle édition.

Un grand merci à M. DE LA VARENDE, propriétaire du site pour son autorisation et son accueil.

A. Guillon (CTDS89), B. Bouchard (CTDSA89), L. Guillot (CTDS71), D. Accary (CTDSA71), S. Claerbout (CTDS21), D. Lefebvre (CTDSA21)

Nous rappelons que les grottes d'Arcy-sur-Cure restent interdites d'accès sans autorisation préalable de leur propriétaire

***** **remerciement** *****

Alexandre Sanz, chef du SIDPC de la préfecture de l'Yonne :

«je tenais à nouveau à vous remercier de m'avoir accepté parmi vous lors de votre exercice ce dimanche, cette journée a été pour moi riche en enseignements tout autant qu'en émotions.»

Jean-Claude Liger, Association CORA :

«Une bien belle journée à Arcy et un bon exercice de secours dont je suis content d'y avoir participé.»

Didier Lefebvre, Conseiller Technique SSF 21 :

«juste un petit mot pour redire ma satisfaction d'avoir participé à cet exercice secours ou j'ai pris plaisir à renouer contact avec la communauté spéléo bourguignonne !!!!!!!!!!!

Encore bravo pour l'organisation et de l'AG et de cet exercice»

Simon Claerbout, responsable de la commission SSF de la Ligue Spéléo de Bourgogne :

*«je me joins à bob pour tirer à nouveau mon chapeau à tous.
beau week end»*

Jean-Jacques Bondoux, membre du CD de la FFS et de la Ligue Spéléo de Bourgogne :

«Laisse moi d'abord te dire tout l'intérêt que j'ai eu de participer à ce WE bien riche, très convivial et bien sûr à renouveler.»

Didier Accary, Conseiller Technique SSF 71 :

«Hier soir j'ai fait un petit " debriefing " à froid avec mon compère Jean Jacques Bondoux et il était totalement en phase avec moi pour constater que l'esprit qui régnait tout au long de ce week-end était celui que nous connaissions dans un passé fort lointain, on était vraiment bien entre spéléos bourguignons.

*On sentait nettement que toute la communauté présente tendait vers un seul but : travailler, apprendre et se faire plaisir ensemble, sans partisanisme, sans hiérarchie artificielle, chacun avec ses compétences au service du SSF et de la victime . Je crois que le DDSC a bien résumé l'état d'esprit et l'efficacité de notre exercice en mettant le doigt sur la solidarité et les facultés d'adaptation qu'on a su trouver. Encore bravo à tous les bourguignons et - n'en déplaise à leur modestie - un gros merci pour l'organisation de nos amis du 89.
Vivement le prochain barnum ...».*



Stages Formation/Perfectionnement dans les Pyrénées – 22 au 28 février 2009

PARTICIPANTS : Anaïs GARNIER, Thomas BINSSE, Matthieu BOSSU

- Pyrénées Atlantiques -

Nous sommes partis le dimanche 22 février à 6h du matin Anaïs, Thomas et moi, le 806 plein à ras bord en direction des Pyrénées pour le gîte Oxapurria.

Arrivés à Lyon nous nous sommes arrêtés chez une cousine d'Anaïs pour prendre le petit déjeuner et, vers midi, sur une aire d'autoroute près de Nîmes pour casse-croûter.

Arrivés près du gîte Oxapurria, nous tournons un bon quart d'heure dans la montagne pour le trouver. Accueillis par les guides (Francis et Mathieu) et les autres stagiaires (Geoffrey, Pascale et Keny), nous passons ensuite à table. Une fois le repas terminé, nous avons vidé le 806 et pris possession de nos quartiers.

Le lendemain (lundi 23/02) le réveil à 7h30 n'a pas été facile. Après le petit déjeuner les deux guides nous ont fait un cours sur le matériel et la sécurité. Ensuite, nous avons fait deux groupes : les filles d'un côté, les garçons de l'autre et nous avons préparé le matériel nécessaire pour les sorties. Les garçons sont partis pour Khalzeta et les filles pour Lucucilo, deux cavités situées près du gîte.

J'ai commencé à équiper la sortie, car Khalzeta est une traversée qui se termine par un puits. J'ai continué à équiper la grotte jusqu'à mi-parcours puis Thomas a pris le relais jusqu'au fond. Nous avons inversé les équipes pour la remontée (j'ai déséquipé la partie de Thomas tandis que lui, a déséquipé la mienne). Pendant la descente, nous avons passé quelques étroitures faciles et des jolis puits. Nous avons traversé une jolie salle concrétionnée de très belles stalactites longues et fines. Nous sommes ressortis 7 heures plus tard et même pas fatigués.

Le mardi 24 février, nous avons inversé les grottes avec les filles et nous sommes partis avec Francis. Arrivés au bord du trou, j'ai commencé à équiper le puits d'entrée jusqu'à la moitié, Thomas a pris le relais pour la fin. Pendant notre descente, nous sommes arrivés au dessus d'une petite mare qu'il fallait enjamber par un petit saut. Nous avons avalé nos casse-

croûtes avant d'attaquer une étroiture très sympa à passer, nous avons continué à descendre pour atteindre le fond vers moins 150 mètres. Nous sommes remontés au bout de 6 heures.

Le mercredi 25 février, nous avons visité la salle de La Verna, dans le Gouffre de la Pierre Saint Martin. Pour y accéder, nous avons fait une belle marche d'approche dans la neige et avons emprunté le couloir EDF de 800 m. La salle de La Verna nous a impressionné par ses dimensions exceptionnelles. Nous avons remonté la rivière et avons crapahuté sur de gros blocs avant de retrouver le soleil 7 heures plus tard.

Les jeudi 26 et vendredi 27 février, un bivouac avait été prévu dans la grotte Bexankha.

La préparation du matériel (matériel spéléo, nourriture, matériel de bivouac) s'est effectuée jeudi matin. Vers 11 heures, le départ pour la grotte se fit en voiture, puis, nous avons fait une petite marche d'approche. Nous sommes descendu jusqu'à la salle prévue pour le bivouac et avons continué l'exploration dans plusieurs directions. Une fois revenus à la salle, les guides ont préparé à manger. Nos ventres bien remplis, nous avons déroulé une grande bâche sur le sol, sorti les duvets et passé une excellente nuit malgré le froid qui nous gagnait peu à peu. Au réveil, nous avons pris un petit déjeuner sympa éclairé à la dudule et nous nous sommes dirigés vers la sortie après nous être assuré que la grotte était propre.

Nous avons nettoyé le matos dans le ruisseau d'un joli village sous un grand soleil avant de prendre notre dernier repas en commun.

Ce stage nous aura été très profitable. Nous y avons appris à équiper et déséquiper dans des situations variées. Nous avons parlé de la sécurité et de tout ce qui ce rapporte aux explorations souterraines. Nous remercions vivement tous ceux qui ont contribué à la réalisation et au succès de ce stage sans oublier Anaïs notre chauffeur.

Matthieu Bossu



Stages cursus Moniteur – Février et avril 2009

PARTICIPANTS : Jérôme GENAIRON

Module 0 : Préparation aux tests techniques moniteur et équipement en classe 4.

- Plateau d'Albion (Vaucluse) -
14 au 20 Février 2009.

Samedi : arrivée au gîte de l'ASPA et composition des équipes (deux stagiaires et deux cadres par équipe).

Dimanche : Aven Joly jusqu'à moins 150 m de profondeur pour perfectionnement en équipement classique - TPST : 7 heures

Lundi : Aven de la Pépette jusqu'à moins 150 m de profondeur pour perfectionnement en équipement techniques légères - TPST : 7 heures

Mardi : Aven Jacky jusqu'à moins 180 m de profondeur pour perfectionnement en équipement techniques légères - TPST : 7 heures

Mercredi : Journée en Falaise : équipement de voie, réchappes, dégagement de coéquipier sur corde

Jeudi : Sortie d'envergure : Aven Autran, jusqu'au Siphon Blanc situé à moins 380 m de profondeur - TPST : 13 h 30

Vendredi : Nettoyage du matos et débriefing. Les cadres me donne le feu vert et m'encourage pour réaliser la totalité du cursus Moniteur. Toutefois, il va falloir travailler les sorties d'envergures d'une quinzaine d'heures.

Module 2 : Equipier scientifique

- Gard -
13 au 18 avril 2009

Cavité du stage : Réseau de l'Event de Brun, de l'Event de Bez et de la Grotte des Calles (voir article dans Spelunca 111).

Thèmes proposés pour les stages : dynamique des remplissages dans le réseau fossile de la grotte des calles et hydrologie.

J'étais dans l'équipe hydro, le but était de réaliser des courbes de tarage des déversoirs des sources temporaires de Brun et Bez. Nous avons réalisés également des mesures chimiques de débit de la source pérenne de ce réseau (source de Las Fons).

Notre travail c'est passé à l'extérieur pour réaliser les mesures et au gîte pour les calculs.

Suite au travail réalisé, ce module équipier scientifique est validé dans mon cursus du Monitorat.

Jérôme Génairon

CNDS et subventions 2008 / 2009

Année 2008

		COMITES	CLUBS	TOTAL
LIGUE SPELEO DE BOURGOGNE				800,00 €
COTE D'OR	TITRE 6 CNDS	2 200,00 €	900,00 €	3 100,00 €
NIEVRE	TITRE 6 CNDS	500,00 €	- €	500,00 €
SAONE ET LOIRE	TITRE 6 CNDS	1 100,00 €	1 550,00 €	2 650,00 €
YONNE	TITRE 6 CNDS	2 546,00 €	1 850,00 €	4 396,00 €
TOTAL		6 346,00 €	4 300,00 €	11 446,00 €

Année 2009

La Ligue Spéléologique de Bourgogne reçoit une subvention de 1300 € :

- Formation - 600 euros – action pratiquement terminée
- Environnement - 400 euros – action à réaliser
- Stages jeunes - 300 euros – action à réaliser

Réunion d'information CNDS 2009 – 13 février 2009

- **Dijon** (CREPS de Dijon-Bourgogne) -
(17h00 à 19h00)

La Ligue Spéléologique de Bourgogne était représenté par B. Bouchard.

Réunion organisée conjointement par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et le Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne.

Participants :

Présidents de Ligues ou de Comités Régionaux Sportifs
Présidents de Comités Départementaux de Bourgogne

Les chiffres du CNDS 2008

Les subventions au titre du CNDS ont représenté 3 316 948 € en 2008.

Les crédits distribués au titre VI (autres subventions) s'élèvent à 3 928 320 €.

La répartition de ces subventions a été la suivante :

- Sport de haut niveau 15,39 %
- Emplois 13,31 %
- Formation 11,60 %
- Santé 5,72 %
- Handisport 4,24 %
- Aide à la pratique des « féminines » 3,11 %
- Pôle de développement (école de sports) 46,63 %

On notera que l'augmentation de la dotation subvention a été de 25,86 % depuis 2004.

La RGPP et le CNDS

La réforme de l'Etat qui se traduit par la « Révision Générale des Politiques Publiques » (RGPP) s'applique au CNDS. Notamment, concernant la Jeunesse et les Sports, « sera rassemblé tout ce qui se ressemble ». Pour exemple, la DRASS (Direction Régionale des Affaires Sociales et Sanitaires) perdra la partie « Santé » qui dépendra d'une agence et le « Social » sera rattaché avec la « Jeunesse » et les « Sports ». Au final, cela ne devrait pas changer grand chose pour ce qui concerne les associations.

Toutefois, l'attribution des subventions au titre du CNDS va suivre la RGPP. Le CNDS était départemental, il va devenir régional, comme l'était le FNDS :

- Le département est l'échelon de « mise en œuvre »
- Les décisions sont concentrées à l'échelon régional. Le Préfet Régional s'appuiera sur les décisions prises dans les départements.

CNDS 2009

- La dotation financière augmente de 2,04 %. Toutefois, on ne connaît pas encore la dotation concernant l'accompagnement éducatif.
- A propos des projets 2009 :
 - o Rénovation ou l'accessibilité des équipements sportifs locaux. La subvention est supérieure à 4 500 € et inférieure à 120 000 €.
 - o Les associations bénéficiaires restent les mêmes
 - o Les « têtes de réseau » sont favorisées. Cela se traduit, entre autres, par le fait que les clubs peuvent présenter 3 actions, les comités départementaux 4 et les comités régionaux 5 (3 pour tout le monde les années précédentes).
 - o Aide à l'organisation de grands événements. Les notions de développement durable et de préservation de l'environnement doivent être mises en avant afin d'obtenir une subvention.
 - o Formation, notamment pour les premiers gestes de secours
- Les dossiers doivent être téléchargés (pas d'envoi papier)
- Les dossiers sont communs quel que soit le département.
- Pas de possibilité de présenter un budget simplifié comme c'était le cas les années précédentes.
- La justification devra se faire en mettant en parallèle budget prévu, budget réalisé, budget justifié.

Il est rappelé que la Bourgogne comporte près de 5000 associations et que seulement 1500 font des demandes.

Il est possible de présenter des actions sur 2 années, mais cela se traduira par un seul et unique versement (justifiable au bout de 2 ans).

CNDS	: Comité National de Développement du Sport
FNDS	: Fond National pour le Développement du Sport
RGPP	: Révision Générale des Politiques Publiques
LSB	: Ligue Spéléologique de Bourgogne

Bruno Bouchard

Réunion Sports au féminin – 7 mars 2009

- Dijon (CREPS de Dijon-Bourgogne) -

Suite à l'invitation transmise par B. BOUCHARD, Président de la Ligue Spéléologique de Bourgogne, Joëlle MICHEL (trésorière du SSDB) et moi-même (secrétaire des RHINOLOPHES) nous sommes rendues au Conseil Régional de Bourgogne pour une conférence sur la présence des femmes dans le sport tant au niveau de la pratique que de leur place dans les instances dirigeantes des ligues, clubs, etc...

Après les discours d'accueil de F. PATRIAT (Président du Conseil Régional de Bourgogne), Safia IBRAHIM-OTOKORE (Vice-Présidente déléguée à la Jeunesse et aux Sports) et Jean-Pierre PAPET (Président du Comité Régional Olympique), place est faite à 2 intervenantes : C. ERARD (enseignant-chercheur en sciences sociales à la faculté des sciences du sport) et B. DEYDIER (DTN de judo) qui font état de la difficulté des femmes à s'intégrer dans les disciplines sportives à tous les niveaux ; difficultés liées à de

nombreux critères : origines, milieu social, univers familial, éducation, médias...

Il est, malgré l'évolution des mentalités, encore très dur pour les femmes d'être reconnues dans le sport. Le débat et la table ronde qui suivent, sont surtout orientés sur des sports dits « médiatiques » et collectifs (foot, basket, hand, rugby, vélo....) et sur la compétition.

Encore une fois, et malheureusement, la spéléologie et les sports dits « à risque » et surtout « non compétitifs » ne sont pas à l'honneur de cette soirée. Quoiqu'il en soit, les mots de la fin sont : « OSEZ ET INVESTISSEZ-VOUS ! ». Pour conclure cette soirée, nous sommes conviées au cocktail offert par le Conseil Régional d'où nous sommes reparties, pour l'anecdote, avec une bouteille de vin dédiée par F. PATRIAT en personne.

Florence Garnier (Les RHINOLOPHES) et Joëlle Michel (SSDB)

Réunion CROS – 14 mai 2009

- Dijon (CREPS de Dijon-Bourgogne) -

Présents :

Jean-Pierre Papet président du CROS
Daniel Planche secrétaire général du CROS
Anne Laverty qui s'occupe de la cartographie des Sports Terrestres
Bruno Bouchard président LSB

Cette réunion a lieu tous les 4 ans entre les présidents de Ligue ou Comité Régional et le président du CROS. Le but est de faire le point sur l'activité. Ont été abordés :

- Le nombre de licences – quasi stagnation en Bourgogne comme en national
- Coût et gestion des licences
- Nombre de clubs
- Existence d'un plan de développement (national ou régional) : présentation du projet fédéral
- Besoin en équipement – il a été évoqué (sur proposition du CROS) de faire un état de la mise à disposition de locaux pour les clubs spéléo. Un objectif pourrait être de s'assurer ou de faire en sorte que chaque club ait un local...
- Formation : la Ligue a fait des efforts financiers et j'ai insisté dessus
- Le développement vers les féminines et les handicapées : pas de projets particuliers pour la spéléo.
- Journées Nationales de la Spéléo, déclinées pratiquement dans tous les départements
- Développement durable : d'après le CROS, nous sommes de ceux qui en faisons le plus dans ce domaine
- Relation état, CR, FFS, DRJS, DDJS, CROS, CDOS – j'ai fait état de n'avoir jamais rencontré un interlocuteur de la DRJS
- Les enquêtes « sports terrestres ». La Ligue fait partie des bons élèves qui répondent vite et bien.
- La mise en place de projets tri ou quadri-annuel ! En dehors de l'objectif concernant les locaux des clubs, rien de particulier n'a été évoqué. J'ai également fait remarquer qu'il fallait déjà stabiliser le bon fonctionnement de la spéléologie dans la région...

Bruno Bouchard

Réunion Commission « sports terrestres » – 23 juin 2009

- Dijon (CREPS de Dijon-Bourgogne) -
16h00 à 18h00

Étaient présents :

Michel BEUCAIRE, Président de la Commission Sports Nature du CROS
Bruno BOUCHARD, Président de la Ligue de Bourgogne de Spéléologie
André DEDIEU, Président du CR de Randonnée Pédestre
Jean-Michel DUQUESNE, Ligue de Cyclotourisme
Patrice FRANCOIS, CTL Ligue de Bourgogne de Tir à l'Arc
Anne LAVERTY, CROS de Bourgogne
Dominique MELOT, Présidente du CR de Tourisme Equestre
Jean-Jacques MICHAUT, Ligue de Bourgogne d'Athlétisme
Emmanuelle OUDOT, CAS DRDJS Bourgogne
Claude PITOIZET, Ligue de Bourgogne de Golf
Alain PRADIER, Président du CR de Cyclisme

Étaient excusés :

Jean-Marie COMBETTE, CR CAM
Patrice HENNEQUIN, Ligue de Bourgogne Motocycliste
Denis MAIRE, Ligue de Bourgogne de Triathlon

1. Place des sports terrestres dans l'organisation des commissions du CROS relatives aux sports de nature « aériens, nautiques, terrestres » pour l'Olympiade 2009-2012

Les Commissions dédiées aux sports de nature étaient organisées de la manière suivante pour l'Olympiade 2005-2008 :

- 1 Commission des Sports de Nature rassemblant l'ensemble des activités de nature sous la Présidence de Michel Beaucaire (randonnée pédestre)

- 3 Sous-commissions : 1 « sports aériens », 1 « sports nautiques », 1 « sports terrestres ».

Afin d'observer la même organisation que le CNOSF qui dispose d'un conseil interfédéral par milieu de pratique, et de ne pas utiliser le terme « sous-commission » qui peut paraître péjoratif pour nommer les commissions, il est proposé que les 3 sous-commissions des sports de nature soient renommées pour l'olympiade 2009/2012 :

- Conseil des Sports Aériens de Bourgogne
- Conseil des Sports Aquatiques et Nautiques de Bourgogne
- Conseil des Sports Terrestres de Bourgogne

2. Travail autour de la publication dédiée aux sports de nature en 2009

Le projet est rappelé à l'ensemble des participants à la réunion. L'objet est de créer, d'ici la fin de l'année 2009, un document décrivant les sports de nature en Bourgogne. Il sera au format A4 et comprendra une quarantaine de pages. Il sera composé d'une introduction rassemblant des données générales sur le sport, et le territoire bourguignon. Ensuite chaque activité sera décrite dans un A3 rassemblant des données sur les licences (hommes/femmes, par tranches d'âge...), une cartographie des clubs, une présentation de l'activité, des données sur l'emploi et le bénévolat, une description des éventuelles actions menées dans le cadre de la préservation de l'environnement et des publics handicapés et une cartographie des sites de pratique. Enfin quelques pages seront consacrées à la présentation des diplômes et formations dédiées aux sports nature qui ont lieu en Bourgogne, aux sportifs de haut niveau de ces disciplines, aux acteurs, à l'emploi, au bénévolat et au poids économique.

Afin de réaliser les pages dédiées aux activités, un questionnaire a été envoyé à chaque président de ligue ou de comité régional. A partir des réponses obtenues, le contenu a été créé. Ces documents sont présentés à chaque activité représentée à la réunion afin de combler les données manquantes et de détecter les éventuelles erreurs.

3. Problématique des ventes et rachats par les collectivités territoriales, dans le cadre des CDESI, des terrains concernés par des ESI de pratique

Les itinéraires établis sur des propriétés de collectivités publiques, précédemment inscrits, à la discrétion des Conseils Généraux, dans les PDIPR sont relativement protégés par la loi. Il n'en est pas de même pour les autres sites pouvant prétendre à une inscription dans les PDESI (cavités, sites d'escalade, sites de course d'orientation, itinéraires balisés non inscrits, plans d'eau, aérodromes...) car ils sont soumis, malgré une fréquentation parfois autorisée depuis plusieurs décennies, au bon vouloir des propriétaires et peuvent voir la légitimité de leur accès remis en question à tout instant. Aucun financement et encore moins aucune obligation ne sont actuellement prévus par les textes, éventuellement avec possibilité de déclaration d'intérêt public, pour un achat de ces sites par une collectivité publique. En particulier dans le cadre d'une vente ou de

Les missions restent les mêmes. Ils sont composés des Présidents (ou représentants) des Ligues ou Comités Régionaux des activités concernées.

La Commission Régionale des Sports de Nature est maintenue, toujours sous la présidence de Michel Beaucaire mais sa composition change. Elle rassemble désormais :

- les présidents des ligues et comités régionaux des sports concernés
- les présidents des 3 Conseils
- les « correspondants sports nature » de chaque CDOS.

Une thématique semble poser un problème à tous : le poids économique. En effet, aucune activité n'est en mesure de fournir une valeur. Une discussion s'engage sur ce thème, chacun montrant la grande quantité et diversité des critères à prendre en compte. Il est finalement décidé que chaque ligue ou comité régional fournira une liste des postes concernés, sans que ne soit donnée de valeur. Cependant la thématique du poids économique des sports de nature intéresse fortement l'ensemble des activités puisqu'elle permettrait aux ligues et comités régionaux d'avoir des éléments fiables et de poids lors de discussions avec les collectivités territoriales. Tous semblent d'accord pour dire qu'il serait intéressant de lancer une étude plus approfondie (malgré l'ampleur du travail), notamment en établissant une méthodologie d'analyse. Cette étude pourra donc être une des actions principales impulsées par le Conseil des Sports Terrestres de Bourgogne en 2010, même si elle s'appliquera à tous les sports de nature.

Deux modalités peuvent être envisagées :

- l'accueil d'un stagiaire de l'UFR STAPS en M1 ou M2,
- Emmanuelle OUDOT, CAS à la DRDJS de Bourgogne propose d'envisager une demande extra-Bop qui permettrait d'embaucher quelques mois sur cette thématique.

toute autre transmission patrimoniale. La seule possibilité pour pérenniser ensuite l'accès et l'utilisation par des sportifs et/ou par le grand public des sites est leur achat.

Le problème s'est posé en Côte-d'Or pour une zone forestière de 300 ha fréquentée par randonneurs pédestres, équestres, VTT, orienteurs... Une dizaine de municipalités concernées ont saisi les parlementaires de ce problème concernant également l'usage de ces lieux par les habitants (cueillettes tolérées, chemins d'accès aux forêts communales...).

La commission se demande de quelle manière elle peut prévenir ce genre de problème. La Cartographie Régionale des Sports de Nature peut devenir une base de travail pour identifier les ESI implantés au sein de

terrains privés et qui ne font pas l'objet de convention d'usage afin d'inciter les gestionnaire à signer une convention. Ou même d'envisager une inscription au PDIPR pour les itinéraires afin de les pérenniser.

La date de la prochaine réunion du Conseil Régional des Sports Terrestre sera fixée à la rentrée en fonction des besoins et de l'avancement de la publication dédiée aux sports de nature.

Compte rendu d'après Anne Laverty (CROS) et Michel Beaucaire (CROS)

Comité Directeur de la Ligue Spéléologique de Bourgogne

Réunion du Comité Directeur du 14 février 2009

Présents :

BONDOUX Jean-Jacques
BOUCHARD Bruno
CLAERBOUT Simon
GUILLON Alain
ROUVIDANT Robert
VALADE Patricia

Excusés :

BUTTET Aurélien
GUILLOT Ludovic
KOSCIOLEK Pascal
NYKIEL Chantal
POLAWSKI Florence

Absents :

CHAPUT Jean-Marc
LEBIHAN Bernard

Invités : Claude ROCHE (DTN) et Jean-Pierre HOLVOËT (président-adjoint) représentent la FFS.

Yonne

Rappel : en janvier, Serge Wilmo a déposé à la Préfecture la composition d'un nouveau bureau alors qu'il n'avait aucune légitimité pour le faire.

Ce 14 février, S. Wilmo n'est toujours pas fédéré ni aucun membre de ce bureau. Le dépôt de signature a été fait par des personnes non licenciées. Il est fait lecture du mail de S. Wilmo adressé à B. Bouchard le 13 février dans la nuit.

Pour C. Roche et J. P. Holvoët, il ne fait aucun doute que le seul CD légal est celui élu le 27 avril dernier.

Pour résoudre les difficultés rencontrées, plusieurs pistes ont été évoquées :

- Action en justice
- Déléguer le rôle de CDS à la Ligue Spéléologique de Bourgogne
- Provoquer une réunion avec tous les intervenants.

Des contacts sont également en cours avec la DDJS et l'avocat du CDS.

C. Roche et J.P. Holvoët proposent également l'ouverture d'un nouveau compte au nom du CDS pour éviter que S. Wilmo retire à son profit l'argent obtenu par subvention, comme il l'a fait en août dernier.

Côte d'Or

S. Claerbout est toujours président du CDS21 pour gérer les affaires courantes et préparer la relève.

Quelques signes sont encourageants : 3 jeunes de moins de 21 ans se sont présentés pour faire partie du nouveau Comité Directeur et ont été élus.

Le Spéléo-Secours de Côte d'Or va se relancer avec une grosse vingtaine de personnes motivées, dont une dizaine devrait être présents à l'exercice de demain. Le CTDS est S. Claerbout, et le CTDSA est Didier Lefebvre (Bob).

A. Guillon regrette qu'il n'y ait que 9 inscrits de Côte d'Or à la formation du 15 février.

Le CDS n'a pas organisé de JNS en 2008. Pour 2009, un jeune s'est porté volontaire et a proposé un pré-projet pour fédérer les actions des différents clubs, notamment en proposant une unité de lieu et de communication.

Concernant la formation, 4 jeunes sont pressentis pour un stage de perfectionnement technique.

Recensement des Equipements Sportifs

B. Bouchard fait un rappel des derniers développements :

- En décembre 2005, la Ligue Spéléologique de Bourgogne a répondu à la demande de la DRJS/CROS concernant la réalisation du Recensement des Equipements Sportifs de Nature (RES). Des fiches conformes à celles qui avaient été définies entre le Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports et la FFS ont été réalisées et communiquées. Il s'agit des fiches « installation », comprenant nom de la commune et nombre de grottes correspondantes et des fiches « équipement » qui comportent des détails sur certains sites considérés importants par les spéléologues.
- Début 2009, dans le cadre d'une mise à jour de ce recensement, la personne, en charge de ce travail en Bourgogne, a pris l'initiative d'envoyer ces fiches aux communes concernées pour en confirmer la teneur, et en leur demandant de les compléter ! Les mairies ne comprenant pas de quoi il s'agissait, ne sachant pas qu'il y avait des « équipements spéléologiques » recensés, ont assailli la DRJS par téléphone ou fax. Certaines demandes sont parvenues chez B. Bouchard et il s'en est suivi des échanges mails entre la Ligue, la DRJS et les présidents de CDS.

C. Roche confirme qu'une mise à jour du RES doit être lancée, mais la DRJS de Bourgogne n'a pas suivi les consignes et n'aurait jamais dû s'adresser directement aux communes. Des réunions sont en cours entre la FFS et le Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports pour redéfinir la méthodologie. En effet, pour ce qui concerne la spéléologie, le Ministère trouve que la réponse au RES n'est pas satisfaisante. Des modifications devraient avoir lieu et le fichier pourrait se réduire uniquement aux fiches dites d'« équipement ».

Une réunion entre le Ministère et la FFS est programmée le 3 mars. La DRJS Bourgogne a été prévenue qu'elle ne devait rien faire avant d'avoir les consignes qui suivront cette réunion.

Pour la FFS, c'est Eric Alexis qui suit tous les dossiers liés à des inventaires : RES ou BRGM.

B. Bouchard informe qu'il a déjà été contacté par Eric Alexis, qui lui a donné un lien Internet vers une base de données en ligne, préparée pour répondre à la demande du Ministère.

BRGM

Une rencontre Préfecture, BRGM, DIREN, DDEA et CDS a eu lieu dans l'Yonne le 11 février. Initialement, le CDS89 n'avait pas été invité, mais cet oubli a été très vite réparé. C. Roche rappelle que par deux fois, le BRGM a contacté des Préfectures sans contacter les CDS. Cela ne devrait plus se reproduire.

Une réunion analogue est prévue la semaine suivante dans la Nièvre.

En Côte d'Or, le processus est lancé depuis 1 an, mais S. Claerbout précise qu'il n'en a plus de nouvelles. Il existe un inventaire et c'est le club ASCO qui le possède.

Jean Pierre Holvoet présente brièvement le projet fédéral, projet envoyé par courriel à la liste CDS CSR. Eric Alexis est le conseiller fédéral pour tous ce qui traite des conventions, CDESI...

Trésorerie

Un point rapide est fait sur la trésorerie. Une des difficultés rencontrée cette année 2008 a été la communication entre le trésorier et le président, mal aisée à cause de l'éloignement, et des ennuis informatiques rencontrés par le trésorier. Aurélien étant retenu par ses obligations professionnelles, c'est le trésorier adjoint qui présentera les comptes lors de l'AG.

Démission

B. Bouchard fait part de la démission récente de J.-M. Chaput de son poste de président adjoint et de membre du CD de la Ligue Spéléologique de Bourgogne.

Projets CNDS

B. Bouchard présente les 4 projets 2009 qui vont être discutés au cours de l'Assemblée Générale : exercice secours régional, participations à stages de formation de l'EFS, week-end scientifique, week-end canyon.

Bruno Bouchard et Alain Guillon

Informations de juin 2009

FINANCE :

RECETTES (3940,20 € - dont 200 € qui seront crédité en 2010)

- Nouvelles fraîche du CNDS qui accorde 1300 € de subvention. La Ligue avait demandé 1600 €.
- le Conseil Régional attribue une subvention de 1000 euros. Mais comme d'habitude, la règle de versement a changé : 80% sera versé sur présentation d'une attestation de l'engagement effectif de l'opération (bref, envoyer le budget prévisionnel 2009 de la Ligue et réclamer la subvention - procédure habituelle pour obtenir les autres années la subvention) ; 20% sera versé sur présentation du bilan financier de l'opération - donc en 2010, lorsque la comptabilité 2009 sera bouclée...
- compte tenu des baisses de recettes de la FFS, le reversement de la part licence, qui intervient en fin d'année, risque d'être moindre que les années précédentes.
- remboursement repas Arcy-sur-Cure : 687,50 euros
- dons (déplacement) : 952,70 euros

DEPENSES (2877,00 €)

- Administratif 61,00
- SSF Arcy-sur-Cure 1212,83
- Cotisation CROS 140,00
- Formation 510,47 (1 Yonne 3 Côte d'Or).
- Déplacements 952,70 (sous forme de dons)

FORMATION

Le point sur les stages :

Moniteur :	1 Module 0 et 2	réalisé complètement
Perfectionnement technique/formation	4 formations	3 réalisés
Préposé aux tirs	2 formations	0 réalisé

WEEK-END CANYON

Le week-end canyon initialement prévu le 12 et 13 septembre ne pourra pas se dérouler à cette date. Il est proposé le week-end suivant, 19 et 20 septembre, mais les dijonnais ont prévu une formation secours le dimanche...

WEEK-END SCIENTIFIQUE

Le projet a été mis de côté durant ce printemps. Il se réalisera à l'automne. Il est proposé un week-end faune cavernicole à la Combe Aux Prêtres. Mais toute autre proposition (thème et site) reste d'actualité.

REUNIONS DIVERSES

- Conférence sur la place de la femme dans le sport : participation de Florence Garnier (Les RHINOLOPHES) et Joëlle Michel (SSDB)
- Réunion d'information sur le CNDS à Dijon : participation de Bruno Bouchard

- Réunion CROS : participation de Bruno Bouchard
- Réunion de la commission des sports de nature terrestres au CROS : participation de Bruno Bouchard

B. Bouchard a eu une réunion en tête à tête avec J.P. Papet, président du CROS. Cette réunion a lieu tous les 4 ans entre les présidents de Ligue ou Comité Régional et le président du CROS. Le but est de faire le point sur l'activité. Ont été abordés :

- Le nombre de licences
- Le développement vers les féminines et les handicapées
- Les enquêtes « sports terrestres ». La Ligue fait partie des bons élèves qui répondent vite et bien.
- La mise en place de projets tri ou quadri-annuel !

LSB INFO

Le numéro 56 sort fin juin avec au sommaire :

- Compte-rendu de l'AG de la Ligue
- Compte-rendu de réunion du CD de la Ligue le 14 février (avant l'AG)
- Comptes-rendus des réunions diverses
- Comptes-rendus des stages et formation spéléo-secours
- Tableau de versements des CNDS 2008
- Décès de Claude Chabert, qui a œuvré en Bourgogne (Nièvre et Yonne notamment).

Démission de Jean-Marc Chaput

Jean-Marc ayant démissionné de ces fonctions de Président-adjoint et de responsable plongée, il sera fait appel à candidature pour ces deux postes.

Bruno Bouchard

Assemblée Générale de la Ligue du 14 février 2009

Arcy-sur-Cure (Yonne)

Personnes présentes : ACCARY D., BONDOUX J.J., BOUCHARD B., BUCHET P., CHALAND B., CLAERBOUT M., CLAERBOUT S., DUMONTET R., GUILBOT T., GUILLON A., HUGOT D., KOSCIOLEK P., LAVOIGNAT R., LEFEBVRE D., MOREAU G., NYKIEL C., PERRAULT P., PETTINATO T., POLAWSKI F., ROUVIDANT R., SANCHEZ H., SANCHEZ J., THOILLIEZ C., VALADE P., VALLAT D.

Personnes représentées : BUVOT P. (R. Lavoignat), GARNIER L., GERVAIS B. (S. Claerbout), LEBIHAN B. (Thoilliez C.), MAITREJEAN P., MERELLE J.L. (M. Claerbout), DASSONVILLE D. (J.J. Bondoux), GUILLOT L. (Nykiel C.), SIMONNOT G. (R. Dumontet), DESFETES D. (C. Nykiel), COLLET S. (D. Accary)

Personnes invitées :

PAPET Jean-Pierre, président du Comité Régional Olympique Sportif de Bourgogne
HOLVOET Jean-Pierre, président adjoint de la Fédération Française de Spéléologie
ROCHE Claude, Directeur technique national de la Fédération Française de Spéléologie

Personnes excusées :

AUGER Benoît, Adjoint à la Directrice de la Culture et du Patrimoine, Sports et Jeunesse du Conseil régional de Bourgogne.
PELLETIER Christian, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports de Bourgogne.
ZIPPER Eric, président adjoint de la commission Spéléo-Secours Français qui, retenu par ailleurs, ne peut se joindre à nous ce week-end.
BUTTET Aurélien, trésorier de la Ligue retenu par une mauvaise grippe.
COUSIN Thierry, président du club Nivernibou, qui subit toujours les suites de son accident survenu il y a quelques années dans un gouffre des Causses, ce qui l'empêche d'être parmi nous ce soir.
GENAIRON Jérôme, responsable de la commission formation de la Ligue et président du Comité Départemental de Spéléologie de l'Yonne, en stage préparation Moniteur spéléo durant toute la semaine.

La séance s'ouvre à 15h25 avec la vérification des listes des représentants des CDS :

- CDS 21 : 13 représentants. 7 présents et 6 pouvoirs.
 - CDS 71 : 10 représentants. 4 présents et 5 pouvoirs.
 - CDS 58 : 4 représentants. 3 présents, pas de pouvoir.
 - CDS 89 : 6 représentants. 6 présents.
- Soit 20 représentants présents et 11 pouvoirs (soit 31 voix).

En préambule, B. Bouchard rappelle que :

1. Le congrès de la Fédération Française de Spéléologie se déroulera à Melle dans les Deux-Sèvres du 30 mai au 1^{er} juin.
2. Les clubs qui n'ont pas encore complété et envoyé leur BAAC (Bilan Annuel d'Activités des Clubs) sont invités à le faire.

B. Bouchard souhaite la bienvenue à nos invités.

« Je remercie tout d'abord M. De La Varende, propriétaire des grottes d'Arcy-sur-Cure, de bien avoir voulu nous accueillir dans ses grottes demain dimanche.

Aujourd'hui, nous recevons et je remercie de leur présence :

M. Jean-Pierre PAPET, président du Comité Régional Olympique Sportif de Bourgogne.

M. Jean-Pierre Holvoët, président-adjoint de la Fédération Française de Spéléologie

M. Claude Roche, Directeur Technique National de la Fédération Française de Spéléologie.

Messieurs, je ne cacherai pas le plaisir que nous avons de vous recevoir aujourd'hui au sein de notre petite assemblée. Depuis de nombreuses années, nous avons pris l'habitude de fonctionner un peu à l'écart des instances sportives régionales et fédérales, malgré nos invitations lancées chaque année. J'ai eu l'occasion de le regretter devant cette même assemblée.

La Spéléologie est un milieu de sportifs et de scientifiques qui se cachent pour pratiquer leur activité, mais qui a besoin d'une certaine reconnaissance pour continuer à fonctionner.

Le travail que nous réalisons, patiemment, en explorant, découvrant et étudiant les grottes font régulièrement l'objet de publication. Mais pour arriver aux résultats escomptés, nous avons besoin d'un matériel spécifique, coûteux, inhabituel dans le milieu sportif, qui va de la corde et mousquetons, aux groupes électrogènes, pompe et perforateur en passant par des loupes binoculaires et l'achat de nombreuses revues et publications.

Nous ne nous plaindrons pas de la façon avec laquelle nous sommes considérée par les DDJS, les CDOS, la DRJS, le CROS ou le Conseil Régional.

Car en effet, comme le montre les statistiques de dotation des subventions au titre du CNDS, en rapportant la somme au nombre de fédérés, la spéléologie bourguignonne est très bien dotée, et ce à chaque année. C'est pour nous un signe de confiance, tout du moins, nous le comprenons ainsi et, évidemment, nous espérons que cela dure.

Egalement, je ne peux que saluer le rôle de la Fédération qui a su être à nos côtés pour écouter et entendre nos gémissements et nous aider à garder la tête haute. Il reste encore du boulot et seul nous n'y arriverons pas.

Car Jean-Pierre comme Claude confirmeront mes dires, eux qui suivent assidûment la vie agitée de la spéléologie bourguignonne, et ce à tous niveaux, que ce soit dans nos conflits, nos réussites ou nos rapports avec les autorités compétentes. Je pense par exemple au derniers soubresauts du Recensements des Equipements Sportifs.

Il nous manquait cette possibilité à la fois de remercier publiquement ceux qui nous aident, et de leur montrer, sans aucune fausse pudeur, comment nous fonctionnons.

Ce sera chose faite aujourd'hui ; la spéléologie bourguignonne en tire une certaine fierté et au nom de tous, Messieurs Jean-Pierre Papet, Jean-Pierre Hovoet et Claude Roche, je vous remercie sincèrement d'être présents. »

J.P. Papet remercie B. Bouchard de son invitation.

Il se dit inquiet en ce qui concerne le CNDS et l'attribution des subventions dans l'avenir.

Il espère que les tiraillements au sein du milieu spéléo disparaissent et fait le souhait que tous se rassemblent.

J.P. Holvoet exprime le plaisir qu'il a eu de visiter une grotte d'Arcy-sur-Cure le matin même.

Il ne cache pas que l'on traverse une période délicate. La Révision Générale des Politiques Publiques ne permet pas d'avoir une vision claire de l'avenir et personne ne sait ce que sera le Ministère chargé des sports demain. L'Etat se désengage et la subvention de la FFS est en diminution de 24% en 2009.

D'autres débats ont lieu et concerne la délégation « spéléo » ainsi que la gestion de l'activité canyon aujourd'hui dévolue à la FFME.

C. Roche est également heureux d'avoir pu retourner dans la grotte des Fées à Arcy-sur-Cure alors qu'il avait visité la cavité pour la première fois lorsqu'il avait 14 ans.

Il rappelle qu'il est présent ainsi que toute l'équipe technique de la Fédération pour aider les Comité Régionaux dans le montage de dossiers.

Il suit les problèmes du Recensement des Equipements Sportifs et rappelle qu'il ne faut pas hésiter à se rapprocher de Eric Alexis qui a en charge tous les dossiers d'inventaire.

B. Bouchard, président de la Ligue, présente l'ordre du jour :

- Approbation du procès verbal de l'AG du 15 mars 2008 à Cruzille (voir LSB-info n°54)
- Rapport moral du président
- Rapport d'activités 2008
- Rapport financier exercice 2008
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Approbation des comptes 2008
- Projets 2009
- Budget prévisionnel 2009
- Vote du budget prévisionnel 2009
- Election des grands électeurs (GE) à l'AG de la Fédération (cette élection aura lieu si un ou plusieurs GE élus en 2008 démissionnent).
- Election des vérificateurs aux comptes
- Questions diverses et projet fédéral

I) Approbation du compte-rendu de l'AG 2008 :

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 15 mars 2008 a été publié dans le LSB Info n°54 (juin 2008). Aucune remarque n'a été faite.

Personne ne commente le compte-rendu.

Il est soumis à l'approbation de la salle et adopté à l'unanimité.

II) Rapport moral :

Présenté par Bruno Bouchard.

« Je fais partie de ces gens qui, parfois, utilise abusivement le mail, et je crains d'en avoir encore un peu trop abreuver l'ensemble des spéléologues lors de la préparation de ce week-end.

L'idée était bien de rassembler tout le monde autour de la vie associative, à la fois dans son côté administratif et dans son côté actif, en regroupant sur ce week-end réunions – réunion du Comité Directeur et assemblée générale – et action régionale – je veux parler de la formation secours de demain.

A force de relancer, d'insister, un premier bilan est là :

- Nous avons obtenu la réponse de 71 spéléo, soit un tiers des effectifs bourguignons. Ce n'est pas rien, loin de là.
- Nous serons près de 40 sur le terrain demain, et cela si les conditions météo ne ralentissent pas les volontaires qui ont prévu de se joindre à nous seulement ce dimanche matin ! C'est très bien, et cela montre que le Spéléo-Secours reste toujours l'activité qui fédère le plus grand nombre. Je rappelle que nous accueillerons le chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile de la préfecture d'Auxerre et que nous le conduirons sous terre.
- Nous serons au moins 37 au repas de ce soir. Comme quoi, la convivialité reste de mise chez les spéléo.
- Mais nous ne sommes que 26 inscrits à cette AG, et encore, tout le monde n'est pas arrivé, comme quoi, il y a encore du boulot pour faire comprendre au spéléologue de terrain l'intérêt du travail administratif, l'intérêt de nos structures administratives....

Malgré tout, ces chiffres sont bons, mais comme nous le verrons dans le rapport d'activités, il cache parfois une autre réalité.

Ainsi, après 4 années passées à la tête de la Ligue Spéléologique de Bourgogne, et malgré les remontrances de ma femme, je me suis représenté en 2008 pour un mandat de 4 ans, en m'imaginant qu'il serait plus routinier.

Mauvaise estimation.

Pour commencer, déjà une pensée pour ma petite femme, et pour tous les conjoints et conjointes des personnes ici présentes et qui sont restés seuls à la maison : c'est aujourd'hui la Saint-Valentin. Cette petite remarque pour bien montrer qu'il n'est pas aisé de concilier vie familiale et vie associative !

A cette première difficulté, s'ajoute aujourd'hui, et, je le pense, nettement plus qu'il y a 20 ans, celle de la vie professionnelle. Car chacun peut être amené à bouger, à être en mouvement, à avoir des contraintes qui ne facilitent pas la gestion administrative d'une association.

Pourquoi dire cela ? Parce que la gestion de la Ligue Spéléologique de Bourgogne en subit évidemment les conséquences : en cours d'année, le trésorier a trouvé une place professionnelle à Annecy, ce qui est loin de faciliter les échanges et la gestion de l'association. Surtout quand l'aléa technique s'ajoute à cela, avec l'ordinateur du trésorier qui tombe en panne dans la foulée...

D'ailleurs, le président du Comité Départemental de Côte d'Or ne me démentira pas : lui aussi a vu son disque dur griller la veille de l'assemblée générale de Côte d'Or.

Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres ; l'année 2008 a été l'année du grand bazar administratif. Je ne le cache pas, ça n'a pas été facile.

Je souhaite et j'espère la nouvelle année différente.

Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, la vie associative spéléologique est, par ailleurs, secouée de conflits, non pas pour des divergences de point de vue, mais plus pour des raisons de personnes qui font qu'il est d'autant plus difficile de les résoudre que rien de bien concret ne permet d'en sortir aisément. Et quand on croit que c'est fini, ça repart toujours de plus belle. Parfois, ces conflits arrivent à se répercuter à l'échelon national.

Quand on se trouve devant de telles situations, j'ai remarqué deux façons d'agir. Ceux qui se battent en proposant des activités et des projets pour montrer qu'il faut encore compter sur eux ; ceux qui se mettent en retrait en abandonnant toute responsabilité, tout projet qui puisse être élargi aux autres.

Je regrette évidemment cette dernière façon de faire. C'est pourtant ce qui se passe en Bourgogne et, malheureusement, ces guéguerres locales finissent, toujours, par retomber, à un moment ou à un autre, sur les activités de la Ligue Spéléologique de Bourgogne.

C'est ainsi que nous venons de « perdre » (entre guillemets) notre vice-président, également responsable de la commission plongée...

Le compte-rendu d'activité qui va suivre va, heureusement, montrer un visage plus vivant de la spéléologie bourguignonne. Car malgré les embûches qui se glissent sous nos pieds, malgré le temps passé à gérer l'administratif, la spéléologie bourguignonne reste vivante. En 2008, la Ligue a réussi à organiser deux camps spéléo, un exercice régional et à aider des formations conduites par l'Ecole Française de Spéléologie ou le Spéléo-Secours Français.

Le but de la Ligue Spéléologique de Bourgogne est bien de valoriser un échelon régional, un échelon bourguignon de la spéléologie.

Ce que je veux inculquer au milieu spéléo bourguignon, et j'en reste convaincu et je le répète, c'est que rester enfermé sur soi, dans son club, ne présente aucun avenir. S'ouvrir aux autres, c'est échanger, comprendre accepter la différence. Cela concerne l'humain évidemment, mais aussi la technique et la pratique de la spéléo.

Soyons exigeant : cela aurait dû être mieux en 2008 et on essayera de faire mieux en 2009.

Soyons modeste : 2008 n'était pas si mal que ça et on essayera de faire aussi bien en 2009.

Je vous remercie de votre attention, et si vous voulez en débattre je vous écoute. »

III) Rapport d'activité :

A) Le nombre de fédérés en Bourgogne

Il ne cesse de baisser depuis quelques années (-3% en 2006, -5% en 2007 et -6% en 2008).

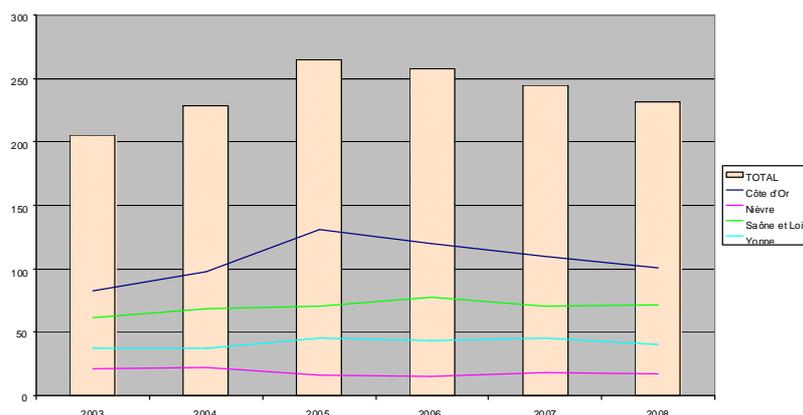
	2008	2007	Nbre var.	% var.
COTE D'OR	101	110	-9	- 8%
NIEVRE	18	19	-6	- 5%
SAONE ET LOIRE	72	71	+ 1	+ 1%
YONNE	40	45	- 5	- 11%
TOTAL	231	245	-14	- 6%

	2008	Féminines	Moins de 22 ans
COTE D'OR	101	19 19%	15 15%
NIEVRE	18	5 28%	4 22%
SAONE ET LOIRE	72	16 22%	21 29%
YONNE	40	10 25%	5 13%
TOTAL	231	50 22%	45 19%

La Côte d'Or compte, en 2008, 101 fédérés dont 19 féminines et 15 moins de 22 ans (contre 110 en 2007). La Nièvre, 18 fédérés dont 5 féminines et 4 moins de 22 ans (contre 19 en 2007). La Saône et Loire, 72 fédérés dont 16 féminines et 21 moins de 22 ans (contre 71 en 2007). L'Yonne, 40 fédérés dont 10 féminines et 5 moins de 22 ans (contre 45 en 2007).

Le total des fédérés est donc de **231 en Bourgogne** pour 2008, ce qui représente une baisse de 14 fédérés par rapport à 2007.

Cette baisse est liée, en partie, aux problèmes rencontrés en Côte d'Or et dans l'Yonne qui ont conduit à des fluctuations irrégulières ces dernières années. Comparé à 2003, le nombre de fédérés reste supérieur de 11%.



Par ailleurs, l'évolution des effectifs n'est pas forcément représentative de l'évolution de la pratique de la spéléologie en Bourgogne.

B) Réunions :

- Ligue Spéléo de Bourgogne : en dehors de l'AG de la Ligue 2008 et de sa préparation, le comité directeur s'est réuni à Autun en juin (12 présents sur 13 membres) et à Arcy-sur-Cure en décembre (8 présents). De nombreux échanges mails ont complété ces moments de concertation.
- Fédération Française de Spéléologie : participation à l'AG de la FFS à Lyon (7 participants bourguignons dont les 5 grands électeurs).
- Spéléo-Secours Français : 2 réunions, une du Spéléo-Secours Bourguignon à Cruzille et une du conseil technique du SSF.
- Comités Spéléologiques Régionaux : participation à la réunion des présidents des Comités Spéléologiques Régionaux à Lyon.
- CNDS (subventions) : une réunion d'information (CROS et DRJS).
- CROS : réunion de la commission des sports terrestres pour finaliser la plaquette concernant les sports terrestres

B. Bouchard présente (sur écran) la plaquette et rappelle que sa conception a demandé du travail et une concertation de tous les clubs et CDS.

J.P. Papet regrette ne pas en avoir apportées mais précise que celles-ci sont disponibles dans les bureaux du Comité Régional Olympique Sportif à Dijon.

C) Activités :

- Spéléo-Secours-Français : 33 spéléologues bourguignons (7 nivernais, 10 icaunais et 16 de Saône et Loire) se sont retrouvés en janvier 2008 dans les mines de Saint Gilles (71) pour un exercice secours dont l'objectif était la

recherche de personnes en milieu labyrinthique. Eric David, Conseiller Technique National, était présent. Le compte-rendu détaillé de cet exercice est paru dans le LSB info n° 54.

B. Bouchard regrette l'absence de la Côte d'Or sur cette activité. S. Claerbout répond qu'il n'a pas pu mobiliser les spéléos à cause de la particularité de ce site, considéré comme site d'hibernation pour les chauves souris. C. Nykiel signale que les organisateurs connaissent la présence de chiroptères sur ce site pour y avoir effectué des comptages et que toutes les précautions avaient été prises pour ne pas les déranger (accès aux zones concernées interdit). Aucune chauve-souris n'a volé ce jour-là.

- Causses 2008 : organisé par R. Rouvidant au printemps. 13 personnes ont participé à cette sortie (1 de Côte d'Or, 2 de la Nièvre et 10 de l'Yonne). Le compte-rendu détaillé se trouve dans le LSB info n°55.
- Vaucluse 2008 : organisé par Jérôme Génairon en novembre. 7 participants : 1 de Saône et Loire, 5 de l'Yonne et 1 de la Drôme. Le compte-rendu détaillé se trouve dans le LSB info n°55.
- Arcy-sur-Cure : organisé à la suite de la réunion du comité directeur de décembre par B. Bouchard pour préparer l'exercice secours de février 2009. Visite de la grotte des Fées. 10 participants : 1 de la Côte d'Or, 1 de la Nièvre et 8 de l'Yonne.

D) Formations :

Il s'agit de stages nationaux. 6 spéléos (4 de Saône et Loire et 2 de l'Yonne) se sont formés en secours (ASV) et 1 spéléo de Côte d'Or a suivi un stage perfectionnement.

La politique de la Ligue a fait que la formation s'était bien développée ces dernières années mais l'on constate que la demande s'essouffle :

2004 : 0 journée x participant
2005 : 25 journées x participants
2006 : 82 journées x participants
2007 : 132 journées x participants
2008 : 51 journées x participants
2009 : 48 journées x participants

B. Bouchard fait remarquer que tous les clubs ou départements ne « profitent » pas de la même manière des activités de la Ligue Spéléologique de Bourgogne :

	SSF	Causses	Vaucluse	Arcy	Formation	TOTAL
COTE D'OR		1		1	1	3
NIEVRE	7	2		1		10
SAONE ET LOIRE	16		1		3	20
YONNE	10	10	5	8	2	35
BOURGOGNE	33	13	6	10	6	68

B. Bouchard se demande si cet état de fait ne vient pas d'une mauvaise circulation de l'information au sein des clubs et des départements.

E) Publications :

- LSB Info : en 2008, les n° 54 et 55 ont été édités et diffusés.
- Monographie de la Combe aux Prêtres : où en est-on ?

R. Lavoignat précise que seuls P. Degouve ou G. Simonnot pourraient répondre. B. Bouchard précise que 800 € ont été budgétisés par la Ligue, est-ce encore justifié ?

C. Nykiel informe que le second volume de l'inventaire des cavités de Saône-et-Loire paraîtra en 2010. Il concernera le Châlonnais et le Clusinois.

IV) Rapport financier :

En l'absence de A. Buttet, trésorier, A. Guillon, trésorier-adjoint présente le rapport financier 2008.

Le résultat financier est excédentaire de 841,43 €, et l'actif est de 11011,98 € ce qui est élevé. Plusieurs raisons expliquent cette situation : la formation secours de 2008 a coûté moins cher que prévu (location de la salle a été offerte par la mairie de Saint Gilles), certaines demandes de formation non réalisées étaient budgétisées, la formation secours de l'automne a été reportée au 15 février de cette année, plus de 40% de l'actif correspond à la « trésorerie » du compte « publications ».

J.P. Papet signale qu'il est bon d'avoir en trésorerie 1/3 de la somme correspondant à un exercice. Il est facile de justifier cette situation par le fait que les subventions arrivent en cours d'exercice et qu'il faut bien fonctionner en attendant.

S. Claerbout conclut qu'il ne faut pas hésiter à faire des demandes pour des projets départementaux.

Compte de résultat 2008

	Charges en €					
	rappel exercice 2007		exercice 2008			
	Ligue	Bulletins	Prévisionnel	Ligue	Bulletins	Total
60 – Achats	2 976,33	0,00	3 900	3 473,49	0,00	3 473,49
6021 – Impression inventaire ou SLP			800			
6040 – Week-End Canyon Spéléo	450,00					
Formations individuelles	1 483,01		1 200	2 005,29		
Matériel étude conception			600			
Camps (Albion et Causses)	799,60		1 000	1 344,60		
Formations secours	243,72		300	123,60		
61/62 - Autres charges	3 020,45	10,78	2 700	1 866,50	31,54	1 898,04
6231 – Frais administratifs	19,44	10,78	150	29,40	31,54	
6185 – Frais Assemblées	892,17			180,00		
6251 – Voyages et déplacements	1 546,28		2 200	1 273,41		
6256 – Frais de mission	203,92			134,49		
6260 – Frais postaux	238,64		350	129,20		
6281 – Cotisations	120,00			120,00		
TOTAL	5 996,78	10,78	6 600	5 339,99	31,54	5 371,53
Résultat bénéficiaire	-	202,15		608,16	233,27	841,43
TOTAL GENERAL	5 996,78	212,93	6 600	5 948,15	264,81	6 212,96

	Produits en €					
	rappel exercice 2007		exercice 2008			
	Ligue	Bulletins	Prévisionnel	Ligue	Bulletins	Total
70 – Vente de marchandises		143,00	0		162,25	162,25
<i>Vente de publications</i>		143,00			162,25	
74 – Subventions	1 900,00		2 800	1 800,00		1 800,00
<i>Conseil Régional Convention</i>	1 000,00		1 000	1 000,00		
<i>CNDS</i>	900,00		1 800	800,00		
75 – Produits de gestion courante	2 283,50		1 000	1 418,20		1 418,20
7510 – Reversement FFS sur licences	697,00		800	678,00		
7580 – Produits divers						
<i>apport participants (assemblées)</i>	665,00			180,00		
<i>apport participants (stage plongée)</i>	536,00					
<i>apport participants (Albion)</i>	210,50			345,20		
<i>Rbt par FFS frais de déplacement</i>	175,00		200	215,00		
76 - Produits financiers	140,33	69,93	0	171,25	102,56	273,81
7620 – Intérêts compte sur livret	140,33	69,93		171,25	102,56	
77 - Produits exceptionnels	0,00		2 800	2 558,70		2 558,70
7713 – Abandon de frais	1 546,28		2 000			
<i>déplacements réunions</i>				1 101,41		
<i>déplacements formations</i>				1 457,29		
Réserve pour SLP			800			
TOTAL	4 323,83	212,93	6 600	5 948,15	264,81	6 212,96
Résultat déficitaire	1 672,95	-		-	-	-
TOTAL GENERAL	5 996,78	212,93	6 600	5 948,15	264,81	6 212,96

Bilan 2008 en €

ACTIF		PASSIF	
44 – Etats subvention à recevoir		11 – Report à nouveau	
4417 – Subvention		1190 - débiteur	9 370,55 €
51 - Banques & Etablissements Financiers		- provisions SLP	
<i>Comptes courants</i>		- provisions CAP(2005+2006)	800,00 €
5121 – Ligue	1 446,75 €	- provisions Espagne(2005)	
5122 – Publications Ligue	1 749,91 €		
<i>Livrets</i>			
5125 – Ligue	4 796,85 €		
5126 – Publications Ligue	2 899,81 €		
53 – CAISSE			
5311 – Ligue	0,00 €		
5312 – Publications Ligue	118,66 €		
TOTAL		TOTAL	
	11 011,98 €		10 170,55 €
Résultat déficitaire	0,00 €	Résultat excédentaire	841,43 €
	11 011,98 €		11 011,98 €

V) Rapport des vérificateurs aux comptes :

J. Sanchez, vérificateur aux comptes, donne quitus à l'Assemblée.

VI) Approbation du rapport financier :

Le rapport financier est adopté à 30 voix pour et 1 abstention.

VII) Affectation du résultat 2008 :

L'affectation du résultat 2008 est adopté à l'unanimité.

VIII) Projets 2009 :

Le CNDS veut favoriser les têtes de réseau pour l'attribution des subventions. Concrètement, les clubs pourront être aidés pour 3 actions, les CDS pour 4 et la Ligue pour 5 projets. La Ligue Spéléologique propose 4 projets pour 2009 :

- Formation secours à Arcy-sur-Cure : prévue le lendemain de cette réunion sur le site des grottes d'Arcy qui sont interdites aux spéléologues depuis plus de trente ans. *L'autorisation du propriétaire a été obtenue après de nombreux mois de négociations et nous devons prouver au propriétaire que nous sommes des gens responsables à qui l'on peut faire confiance, précise B. Bouchard.*

Près de 40 participants sont attendus et un budget de 1100 € est prévu pour l'intendance. La ligue participe à l'hébergement des spéléos présents.

- Week-end spéléo-canyon : proposé par Jean-Jacques Bondoux (j.bondoux@wanadoo.fr) les 12 et 13 septembre dans l'Ain au camping de Serrière de Briord. L'objectif principal est d'apprendre à se connaître en pratiquant soit le canyon, soit la spéléo, soit les deux. Tous les niveaux sont possibles. Budget prévu : 900 € pour les frais de stage et 1500 € de déplacement.
- Week-end scientifique : B. Bouchard précise l'importance de rappeler le caractère scientifique de la spéléo. L'organisation et le thème restent à définir mais il se déroulerait au printemps, sans doute à la Combe aux Prêtres. Sera-t-il ouvert à tous ou à un nombre limité ? La FFS apporte son aide technique et Marcel Meysonnier interviendra. Budget prévu : 900 € de frais de stage et 1700 € de déplacement et organisation.
- Formations : la Ligue prend en charge le 1/3 du montant des formations organisées par l'Ecole française de Spéléologie. Les demandes pour 2009 représentent 48 journées de formation soit 1 stage « module préparation moniteur » (7 journées), 1 stage « module 2 moniteur » (7 journées), 2 stages de préposé aux tirs (14 journées), 4 stages « perfectionnement technique » (20 journées). Budget prévu : 1200 € de frais de stage et 1000 € de déplacement.

IX) Budget prévisionnel :

A) Dépenses prévues :

- Administration de la Ligue	300 euros
- Intendance (exercice secours)	1 100 euros
- Formation	3 200 euros
- Week-end canyon et spéléo	2 400 euros
- Week-end scientifique	2 600 euros
- SSF – réunion CT	200 euros
- Déplacements réunions	2 000 euros
- Publication Combe aux Prêtres	800 euros

TOTAL	12 600 euros
--------------	---------------------

B) Recettes prévues :

- Participations repas	730 euros
- Conseil Général	1 000 euros
- CNDS	1 600 euros
- FFS – reversement cotisation	680 euros
- FFS – reversement AG déplacements	500 euros
- Abandons de frais/participants	5 500 euros
- Publication CAP	800 euros

TOTAL	10 810 euros
--------------	---------------------

C) Déficit : 1 790 euros

Le déficit s'élève à **1 790 €**. La trésorerie étant élevée, cela ne remet pas en cause l'équilibre financier de la Ligue. Une partie de cette charge vient du solde positif de bilan financier 2008.

X) Vote du budget prévisionnel 2009 :

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

XI) Représentants de la Bourgogne à l'AG de la FFS :

- Côte d'Or : Simon Claerbout, élu en 2008.
- Nièvre : Tony Pettinato, élu en 2009. R. Rouvidant est suppléant.
- Saône et Loire : Didier Accary, élu en 2008.
- Yonne : Alain Guillon, élu en 2008.
- Bourgogne : Bruno Bouchard, élu en 2008.

XII) Questions diverses :

- Date et lieu de la prochaine AG de Ligue : le 27 février 2010 en Côte d'Or.
- Douix de Châtillon :

R. Lavoignat précise que des tirs ont été effectués au niveau de l'œil de bœuf. Le risque d'accumulation de gaz dans les cloches situées au dessus de cet endroit est certain. Il est souhaitable que cette information soit largement diffusée. Par quel moyen ? Panneau posé à proximité ? Par qui ? Les auteurs des tirs ?

Le problème est du ressort du CDS21.

- Projet fédéral : présenté par Jean-Pierre Holvoet :

J.P. Holvoet fait une présentation du projet fédéral, élaboré sur le titre « La passion de l'exploration ».

Plusieurs constats forment la base de la réflexion :

- Stagnation des adhérents
- Vieillesse des pratiquants
- Cotisations insuffisantes pour combler les dépenses dues au fonctionnement.

Cinq objectifs sont déclinés :

- Redéfinir les contours du fonctionnement d'une fédération à l'échelle humaine
- Susciter les adhésions, accueillir et fidéliser les pratiquants
- Partager nos valeurs, faire connaître nos travaux, nos découvertes
- Inscrire nos actions dans le développement durable
- Nous situer sur le plan international

A. Guillon signale la nécessité d'en discuter à tous les niveaux (clubs, CDS, Ligue) pour mettre en place des objectifs réalisables en fonction des moyens humains et financiers.

C. Roche ajoute l'importance de temps de réflexion pour déterminer des objectifs, lister des actions et établir un carnet de route.

A propos d'une question posée sur les difficultés de communication avec les adeptes du canyon, J.P. Holvoet précise que ces dernières sont dues à un nombre restreint de personnes et que, globalement, il n'y a pas de soucis. Mais il est nécessaire d'intégrer le canyon au même titre que la spéléo dans la FFS. Une réflexion est engagée pour faire évoluer le logo dans ce sens.

La séance est levée à 18h55.

Place à une petite soirée conviviale avec préparation de la formation spéléo-secours de demain.

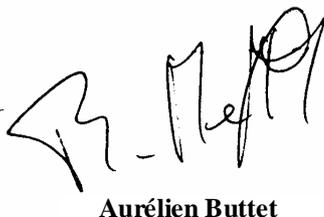
Le Président

Le Trésorier

La Secrétaire



Bruno Bouchard



Aurélien Buttet



Chantal Nykiel

Rapport écrit par Chantal Nykiel et Bruno Bouchard